

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Jeudi 6 juillet 2017

COMPTE - RENDU

Les membres du Bureau Communautaire de Seine Normandie Agglomération, légalement convoqués le 30 juin 2017, se sont réunis lors de la séance du Bureau de Seine Normandie Agglomération, 12, rue de la Mare à Jouy à Douains, sous la Présidence de Monsieur Frédéric DUCHÉ, le 6 juillet 2017 à 19h.

Délégués :

En exercice :.....	17
Présents :.....	11
Pouvoirs :.....	2
Votants :.....	13
Suffrages exprimés :...	13
Ont voté pour :	13
Ont voté contre :.....	0
Abstention :.....	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Bureau Communautaire du 6 juillet 2017

DECISION N°BC/17-63
-Stratégie & Coopération Territoriale-
Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Eure (ALEC
27) – Avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs

DECIDE

Article 1 : D'autoriser le Président à signer l'avenant n°1 à la convention pluriannuelle d'objectifs de l'ALEC 27, tel qu'annexé à la présente décision.

Délégués :

En exercice :.....	17
Présents :.....	11
Pouvoirs :.....	2
Votants :.....	13
Suffrages exprimés :...	13
Ont voté pour :	13
Ont voté contre :.....	0
Abstention :.....	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Bureau Communautaire du 6 juillet 2017

DECISION N°BC/17-64
-Stratégie & Coopération Territoriale-
Dispositif de Conseil en Énergie Partagé – Nouvelles modalités
organisationnelles et financières

DECIDE

Article 1 : D'autoriser le Président à signer les conventions de mise à disposition du dispositif de Conseil en Énergie Partagé au profit des communes de SNA, selon le modèle annexé à la présente décision et les modalités de participation financière suivantes :

- Pour les communes nouvelles : 1 € par habitant et par an, et 0.33 € par habitant et par an pour chaque projet de rénovation énergétique supplémentaire ;
- Pour les autres communes : 0.33 € par habitant et par an, et 0.33 € par habitant et par an pour chaque projet de rénovation énergétique supplémentaire.

Ces deux types de participation financière sont mis en place pour chaque nouvelle convention signée en vertu de la présente décision.

Délégués :

En exercice :..... 17
Présents :..... 11
Pouvoirs :.....2
Votants :.....13
Suffrages exprimés :... 13
Ont voté pour : 13
Ont voté contre :.....0
Abstention :.....0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Bureau Communautaire du 6 juillet 2017

DECISION N°BC/17-65

-Tourisme-

**Marché 2017/041 - Acquisition, mise en œuvre et
maintenance d'un Web SIG communautaire – autorisation
de signature**

DECIDE

Article 1 : D'autoriser le Président à signer le marché 2017/041 " Acquisition, mise en œuvre et maintenance d'un Web SIG communautaire " avec l'entreprise retenue, suite à l'analyse des offres qui sera réalisée.

Délégués :

En exercice :..... 17
Présents :..... 11
Pouvoirs :.....2
Votants :.....13
Suffrages exprimés :... 13
Ont voté pour : 13
Ont voté contre :.....0
Abstention :.....0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Bureau Communautaire du 6 juillet 2017

DECISION N°BC/17-66

-Tourisme-

**Règlement du dispositif d'aides « Hébergements
touristiques »**

DECIDE

Article 1 : De valider le règlement du dispositif « Hébergements Touristiques », tel qu'annexé à la présente décision, de confier l'instruction des aides à l'Office de Tourisme Seine Normandie Agglomération dont l'avis sera soumis au Comité de Direction de l'OTSNA puis au Bureau Communautaire de SNA.

Délégués :

En exercice :..... 17
Présents :.....11
Pouvoirs :.....2
Votants :.....13
Suffrages exprimés :... 13
Ont voté pour : 13
Ont voté contre :.....0
Abstention :.....0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Bureau Communautaire du 6 juillet 2017

DECISION N°BC/17-67

-Tourisme-

Règlement du dispositif d'aides « Petit patrimoine »

DECIDE

Article 1 : De valider le règlement du dispositif « Petit Patrimoine », tel qu'annexé à la présente décision, de confier l'instruction des aides à l'Office de Tourisme Seine Normandie Agglomération dont l'avis sera soumis au Comité de Direction de l'OTSNA puis au Bureau Communautaire de SNA.

Délégués :

En exercice :..... 17
Présents :..... 11
Pouvoirs :..... 2
Votants :..... 13
Suffrages exprimés :... 13
Ont voté pour : 13
Ont voté contre :..... 0
Abstention :..... 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Bureau Communautaire du 6 juillet 2017

DECISION N°BC/17-68

-Jeunesse-

Instauration des chèques CESU comme moyen de paiement dans les structures petite enfance et ALSH périscolaires de SNA

DECIDE

Article 1 : D'autoriser le Président à accepter le « Chèque Emploi Service Universel » (CESU) comme mode de paiement dans les structures petite enfance et les ALSH périscolaires communautaires, et de signer à cet effet le formulaire d'affiliation au centre de remboursement des chèques CESU, tel qu'annexé à la présente décision.

Délégués :

En exercice :..... 17
Présents :..... 11
Pouvoirs :..... 2
Votants :..... 13
Suffrages exprimés :... 13
Ont voté pour : 13
Ont voté contre :..... 0
Abstention :..... 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Bureau Communautaire du 6 juillet 2017

DECISION N°BC/17-69

-Jeunesse-

Modification des règlements intérieurs des accueils de loisirs

DECIDE

Article 1 : D'adopter les règlements intérieurs des Accueils de Loisirs Sans Hébergement de Seine Normandie Agglomération, applicables au 4 septembre 2017, tels que présentés en fonction du document commun et des spécificités de chaque structure annexés à la présente.

Article 2 : La décision n°BC/17-45 du bureau communautaire en date du 15 juin 2017, portant règlements intérieurs des accueils de loisirs de SNA, est abrogée.

Délégués :

En exercice :.....17
Présents :.....11
Pouvoirs :.....2
Votants :.....13
Suffrages exprimés :...13
Ont voté pour : 13
Ont voté contre :.....0
Abstention :.....0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Bureau Communautaire du 6 juillet 2017

DECISION N°BC/17-70

-Culture-

**Marché 2017/070 – Travaux de réfection partielle de la couverture
du pôle culturel de Pacy sur Eure –
autorisation de signature**

DECIDE

Article 1: D'autoriser le Président à signer le marché 2017/070 " Travaux de réfection partielle de la couverture du pôle culturel de Pacy sur Eure " avec l'entreprise retenue, suite à l'analyse des offres qui sera réalisée.

Délégués :

En exercice :.....17
Présents :.....15
Pouvoirs :.....0
Votants :.....15
Suffrages exprimés :...15
Ont voté pour :15
Ont voté contre :.....0
Abstention :.....0.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Bureau Communautaire du 15 juin 2017

DECISION N°BC/17-45

-Jeunesse-

Règlement intérieur des accueils de loisirs

DECIDE

Article 1 : D'adopter les règlements intérieurs des Accueils de Loisirs Sans Hébergement de Seine Normandie Agglomération, applicables au 4 septembre 2017, tels que présentés en fonction du document commun et des spécificités de chaque structure annexés à la présente.

Délégués :

En exercice :.....17
Présents :.....11
Pouvoirs :.....2
Votants :.....13
Suffrages exprimés :...13
Ont voté pour : 13
Ont voté contre :.....0
Abstention :.....0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Bureau Communautaire du 6 juillet 2017

DECISION N°BC/17-71

-Maintien à Domicile-

Convention de partenariat avec Ressources Mutuelles Assistance

DECIDE

Article 1 : D'autoriser le Président à signer la convention de partenariat pour l'année 2017 avec Ressources Mutuelles Assistance (RMA), telle qu'annexée à la présente décision.

Délégués :

En exercice :.....17
Présents :.....11
Pouvoirs :.....2
Votants :.....13
Suffrages exprimés :...13
Ont voté pour : 13
Ont voté contre :0
Abstention :.....0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Bureau Communautaire du 6 juillet 2017

DECISION N°BC/17-72

-Maintien à Domicile-

Documents obligatoires dans le cadre du renouvellement de l'agrément auprès de la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi)

DECIDE

Article 1 : De valider les documents obligatoires, annexés à la présente décision, à fournir par le service d'aide à domicile dans le cadre du renouvellement de son agrément auprès de la DIRECCTE.

Délégués :

En exercice :.....17
Présents :.....11
Pouvoirs :.....2
Votants :.....13
Suffrages exprimés :...13
Ont voté pour : 13
Ont voté contre :0
Abstention :.....0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Bureau Communautaire du 6 juillet 2017

DECISION N°BC/17-73

-Maintien à Domicile-

Versement d'une subvention à l'association d'Aide aux Personnes Agées du Canton d'Ecos (APAC)

DECIDE

Article 1 : De verser une subvention d'un montant de 40 000 euros à l'Association d'Aide aux Personnes Agées du Canton d'Ecos, au titre de l'année 2017.

Délégués :

En exercice :.....17
Présents :.....11
Pouvoirs :.....2
Votants :.....13
Suffrages exprimés :...13
Ont voté pour : 13
Ont voté contre :0
Abstention :.....0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Bureau Communautaire du 6 juillet 2017

DECISION N°BC/17-74

-Assainissement-

Marché 2017/013 - Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement d'eaux usées Chemin de Halage à Vernon – Autorisation de signature

DECIDE

Article 1 : D'autoriser Monsieur le Président à signer le marché 2017/013 " Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement d'eaux usées Chemin de Halage à Vernon " avec l'entreprise retenue, suite à l'analyse des offres qui sera réalisée.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Bureau Communautaire du 6 juillet 2017

DECISION N°BC/17-75

-Assainissement-

Marché 2017/034 - Accord cadre relatif à la réalisation de diagnostics amiante et HAP dans les enrobés routiers et les canalisations – autorisation de signature

DECIDE

Article 1: D'autoriser Monsieur le Président à signer le marché 2017/034 " Accord cadre relatif à la réalisation de diagnostics amiante et HAP dans les enrobés routiers et les canalisations " avec l'entreprise retenue, suite à l'analyse des offres qui sera réalisée.

Cet accord-cadre donnera lieu à l'émission de bons de commande, émis au fur et à mesure des besoins, dans le respect de l'amplitude fixée au cahier des charges, à savoir 50 000 € HT par période d'exécution.

Les prestations seront réglées par application des prix unitaires du bordereau des prix unitaires en fonction des quantités réellement exécutées.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Bureau Communautaire du 6 juillet 2017

DECISION N°BC/17-76

-Assainissement-

Réhabilitation de l'assainissement non collectif – Protocole transactionnel avec un propriétaire

DECIDE

Article 1: D'autoriser le Président à signer le protocole transactionnel ci-annexé avec Monsieur et Madame LESCURE, d'un montant maximum de 5 000 € TTC, et à faire procéder aux réparations nécessaires.

Délégués :

En exercice :.....	17
Présents :.....	11
Pouvoirs :.....	2
Votants :.....	13
Suffrages exprimés :..	13
Ont voté pour :	13
Ont voté contre :.....	0
Abstention :.....	0

Délégués :

En exercice :.....	17
Présents :.....	11
Pouvoirs :.....	2
Votants :.....	13
Suffrages exprimés :..	13
Ont voté pour :	13
Ont voté contre :.....	0
Abstention :.....	0

Délégués :

En exercice :..... 17
Présents :..... 11
Pouvoirs :..... 2
Votants :..... 13
Suffrages exprimés :... 13
Ont voté pour : 13
Ont voté contre : 0
Abstention :..... 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Bureau Communautaire du 6 juillet 2017

DECISION N°BC/17-77

-Eau Potable-

Marché 2016/107 – travaux pour la réalisation d'une interconnexion entre les réseaux AEP des communes de la Heunière et de Saint Marcel / Vernon – avenant n°1 au lot n°2

DECIDE

Article 1: D'autoriser le Président à signer l'avenant n°1 au lot n°2 – Pompage de reprise, mise à niveau de la chloration et aménagements de locaux à vannes. – du marché 2016/107 " Travaux de réalisation d'une interconnexion entre les réseaux AEP des communes de la Heunière et de Saint Marcel ", ayant pour objet :

- d'introduire trois prix nouveaux au marché,
- d'introduire une moins-value,
- de modifier les quantités initialement prévues au marché.

Le montant total du marché 2016/107 - Lot 2, après le présent avenant n° 1, est porté à 261 223,00 € H.T.

Délégués :

En exercice :..... 17
Présents :..... 11
Pouvoirs :..... 2
Votants :..... 13
Suffrages exprimés :... 13
Ont voté pour : 13
Ont voté contre : 0
Abstention :..... 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Bureau Communautaire du 6 juillet 2017

DECISION N°BC/17-78

-Eau Potable-

Marché n°2017/022 - Rénovation du forage et de la station de traitement des Ajoux à Giverny (27) Première partie : – Forage – Autorisation de signature

DECIDE

Article 1: D'autoriser le Président à signer le marché 2017/022 " Rénovation du forage et de la station de traitement des Ajoux à Giverny – Première partie : - Forage " avec les entreprises retenues, suite à l'analyse des offres qui sera réalisée pour chacun des lots.

Délégués :	
En exercice :.....	17
Présents :.....	11
Pouvoirs :.....	2
Votants :.....	13
Suffrages exprimés :..	13
Ont voté pour :	13
Ont voté contre :.....	0
Abstention :.....	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Bureau Communautaire du 6 juillet 2017

DECISION N°BC/17-79

-Eau Potable-

**Réductions sur factures eau & assainissement après facturation
du 1^{er} semestre 2017, avant facturation du 2nd semestre 2017**

DECIDE

Article 1 : D'appliquer les réductions de volume telles que définies dans les tableaux annexés à la présente.

Délégués :	
En exercice :.....	17
Présents :.....	11
Pouvoirs :.....	2
Votants :.....	13
Suffrages exprimés :..	13
Ont voté pour :	13
Ont voté contre :.....	0
Abstention :.....	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Bureau Communautaire du 6 juillet 2017

DECISION N°BC/17-80

-Technique-

**Marché 2016/070 – Réhabilitation de la gare de Pacy sur Eure –
avenant n°1 au lot n°1**

DECIDE

Article 1: D'autoriser le Président à signer l'avenant n°1 au marché 2016/070 : "Réhabilitation de la gare de Pacy sur Eure avec intégration de l'Office du Tourisme – Lot 1 : Gros œuvre VRD" portant sur la réalisation de plusieurs travaux modificatifs nécessaires pour un montant de 10 320,31 € HT pour permettre l'achèvement de l'opération, à savoir :

- 1 – Installation d'une pompe de relevage des eaux usées et travaux de VRD associés ;
- 2 – Travaux complémentaires de façades ;
- 3 – Travaux complémentaires de VRD ;
- 4 – Non démolition de carrelage ;
- 5 – Reprise d'un seuil de porte pour accessibilité PMR ;

Le montant total du marché 2016/070 " Réhabilitation de la gare de Pacy sur Eure" - lot n°1 : Gros œuvre VRD, après le présent avenant n° 1 est porté à 121 592,17 € HT soit 145 910,60 € TTC.

Délégués :

En exercice :.....17
Présents :.....15
Pouvoirs :.....0
Votants :.....15
Suffrages exprimés :...15
Ont voté pour :15
Ont voté contre :0
Abstention :0.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Bureau Communautaire du 6 juillet 2017

DECISION N°BC/17-81

-Technique-

**Marché 2016/070 – Réhabilitation de la gare de Pacy sur Eure –
avenant n°1 au lot n°2**

DECIDE

Article 1: D'autoriser le Président à signer l'avenant n°1 au marché 2016/070 : "Réhabilitation de la gare de Pacy sur Eure avec intégration de l'Office du Tourisme – Lot 2 : Couverture". Le présent avenant n° 1 a pour objet :

- 1 – Non remplacement des planches de bandeaux et différents support au droit des chéneaux;
- 2 – Fourniture et pose d'une ventilation pour fosse de relevage des eaux usées;

Cet avenant représente une moins-value de 3,76 %.

Le montant total du marché 2016/070 "Réhabilitation de la gare de Pacy sur Eure" - lot n°2 : Couverture, après le présent avenant n° 1 est ramené à 45 331,86 € HT soit 54 398,23 € TTC.

Délégués :

En exercice :.....17
Présents :.....11
Pouvoirs :.....2
Votants :.....13
Suffrages exprimés :...13
Ont voté pour :13
Ont voté contre :0
Abstention :0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Bureau Communautaire du 6 juillet 2017

DECISION N°BC/17-82

-Technique-

**Marché 2016/070 – Réhabilitation de la gare de Pacy sur Eure –
avenant n°1 au lot n°3**

DECIDE

Article 1: D'autoriser le Président à signer l'avenant n°1 au marché 2016/070 : "Réhabilitation de la gare de Pacy sur Eure avec intégration de l'Office du Tourisme – Lot 3 : Menuiseries extérieures". Le présent avenant n°1 correspond à une réfection consentie par l'entreprise qui a commis une erreur dans le coloris des menuiseries à mettre en œuvre.

Cet avenant représente une moins-value de 14,55%.

Le montant total du marché 2016/070 " Réhabilitation de la gare de Pacy sur Eure" - lot n°3 : Menuiseries extérieures, après le présent avenant n° 1 est ramené à 58 718,42 € HT soit 70 462,10 € TTC.

Délégués :

En exercice :..... 17
Présents :..... 11
Pouvoirs :.....2
Votants :.....13
Suffrages exprimés :... 13
Ont voté pour : 13
Ont voté contre :.....0
Abstention :.....0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Bureau Communautaire du 6 juillet 2017

DECISION N°BC/17-83

-Technique-

**Marché 2016/070 – Réhabilitation de la gare de Pacy sur Eure –
avenant n°1 au lot n°4**

DECIDE

Article 1: D'autoriser le Président à signer l'avenant n°1 au marché 2016/070 : "Réhabilitation de la gare de Pacy sur Eure avec intégration de l'Office du Tourisme – Lot 4 : Menuiseries intérieures".

Le présent avenant n°1 porte sur la réalisation de plusieurs travaux modificatifs nécessaires pour permettre l'achèvement de l'opération, à savoir :

- 1 – Agrandissement de l'espace de stockage à l'étage
- 2 – Doublage cloisons et plafond zone escalier
- 3 – Modification serrure porte train
- 4 – Suppression porte douche à l'étage
- 5 – Non reprise du parquet remplacé par sol PVC
- 6 – Purge matériaux suite découverte mэрule
- 7 – Travaux de reprise suite traitement mэрule
- 8 – Mise en place plafond placoplâtre et plafonds en dalle 600x600 au RDC
- 9 – Installation d'un portique pour support métallique
- 10 – Déplacement trappe accès plafond
- 11 – Mise en place faux plafond + jouées pour masque état plafond R+1

Le montant total du marché 2016/070 " Réhabilitation de la gare de Pacy sur Eure" - lot n°4 : Menuiseries extérieures, après le présent avenant n° 1 est porté à 90 029,22 € HT soit 108 035,06 € TTC.

Délégués :

En exercice :..... 17
Présents :..... 11
Pouvoirs :.....2
Votants :.....13
Suffrages exprimés :... 13
Ont voté pour : 13
Ont voté contre :.....0
Abstention :.....0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Bureau Communautaire du 6 juillet 2017

DECISION N°BC/17-84

-Technique-

**Marché 2016/070 – Réhabilitation de la gare de Pacy sur Eure –
avenant n°1 au lot n°5**

DECIDE

Article 1: D'autoriser le Président à signer l'avenant n°1 au marché 2016/070 : "Réhabilitation de la gare de Pacy sur Eure avec intégration de l'Office du Tourisme – Lot 5 : Revêtement de sols, Carrelage, Faïence. Le présent avenant porte sur la réalisation de plusieurs travaux modificatifs nécessaires pour permettre l'achèvement de l'opération, à savoir la mise en œuvre sol souple au R+1

L'avenant représente une plus-value de 19,44% qui est imputable à des suggestions imprévisibles et aléas de chantier.

Le nouveau montant du marché après le passage de l'avenant n°1 est de 10 748,80 € HT soit de 12 898,56 € TTC.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Délégués :

En exercice :.....	17
Présents :.....	11
Pouvoirs :.....	2
Votants :.....	13
Suffrages exprimés :..	13
Ont voté pour :	13
Ont voté contre :.....	0
Abstention :.....	0

Bureau Communautaire du 6 juillet 2017

DECISION N°BC/17-85

-Technique-

**Marché 2016/070 – Réhabilitation de la gare de Pacy sur Eure –
avenant n°1 au lot n°6**

DECIDE

Article 1: D'autoriser le Président à signer l'avenant n°1 au marché 2016/070 : "Réhabilitation de la gare de Pacy sur Eure avec intégration de l'Office du Tourisme – Lot 6 : Peinture" portant sur la réalisation de plusieurs travaux modificatifs nécessaires pour permettre l'achèvement de l'opération, à la suppression de l'entoilage sur plafonds (plafonds neufs) et la limitation des surfaces à peindre.

Cet avenant représente une moins-value de 13,56 %.

Le montant total du marché 2016/070 " Réhabilitation de la gare de Pacy sur Eure" - lot n°6 : Peinture, après le présent avenant n° 1 est ramené à 12 795,14 € HT soit à 15 354,17 € TTC.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Délégués :

En exercice :.....	17
Présents :.....	11
Pouvoirs :.....	2
Votants :.....	13
Suffrages exprimés :..	13
Ont voté pour :	13
Ont voté contre :.....	0
Abstention :.....	0

Bureau Communautaire du 6 juillet 2017

DECISION N°BC/17-86

-Technique-

**Marché 2016/070 – Réhabilitation de la gare de Pacy sur Eure –
avenant n°1 au lot n°7**

DECIDE

Article 1: D'autoriser le Président à signer l'avenant n°1 au marché 2016/070 : "Réhabilitation de la gare de Pacy sur Eure avec intégration de l'Office du Tourisme – Lot 7 : Plomberie, Chauffage, Ventilation" portant sur la réalisation de plusieurs travaux modificatifs nécessaires pour permettre l'achèvement de l'opération, à savoir :

- 1 – Création ventilation de chute pour fosse au lot 01
- 2 – Installation d'un lave-mains supplémentaire dans local bénévole
- 3 – Installation d'un lave-mains dans WC étage
- 4 – Modification évier du coin buvette
- 5 – Modification évier salle mutualisée du personnel
- 6 - Suppression chauffe-eau électrique instantané

Cet avenant représente une plus-value de 3,28 %.

Le nouveau montant de marché après le passage de l'avenant n°1 est de 33 955,44 € HT soit de 40 746,53 € TTC.

Délégués :	
En exercice :.....	17
Présents :.....	11
Pouvoirs :.....	2
Votants :.....	13
Suffrages exprimés :...	13
Ont voté pour :	13
Ont voté contre :.....	0
Abstention :.....	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Bureau Communautaire du 6 juillet 2017

DECISION N°BC/17-87

-Technique-

Marché 2016/070 – Réhabilitation de la gare de Pacy sur Eure –
avenant n°1 au lot n°8

DECIDE

Article 1: D'autoriser le Président à signer l'avenant n°1 au marché 2016/070 : "Réhabilitation de la gare de Pacy sur Eure avec intégration de l'Office du Tourisme – Lot 8 : Electricité".

Le présent avenant porte sur la réalisation de plusieurs travaux modificatifs nécessaires pour permettre l'achèvement de l'opération, à savoir :

- 1 – Remplacement éclairage dalle lumineuse par éclairage type boule
- 2 – Alimentation pompe de relevage
- 3 – Alimentation ballon ECS
- 4 – Alimentation sèche mains
- 5 – Alimentation kitchenette
- 6 – Installation boîte de sol à hauteur réduite
- 7 – Câblage info local bureau voisin
- 8 – Eclairage de façades pour respect 20 lux au sol (yc nacelle à 500,03 €HT)
- 9 – Suppression d'une vitrine tactile et conservation alimentation
- 10 – Ajout d'une prise de courant étanche
- 11 – Suppression de câblage HDMI

Cet avenant représente une moins-value de 2,77 %.

Le montant total du marché 2016/070 " Réhabilitation de la gare de Pacy sur Eure" - lot n°8 : Electricité, après le présent avenant n° 1 est ramené à 39 127,71 € HT soit 46 953,25 € TTC.

Le Président,

Frédéric DUCHÉ

Je soussigné, Monsieur Frédéric DUCHÉ, Président de Seine Normandie Agglomération, certifie l'affichage du présent document

du

12 JUN. 2017

au

Le Président,

Frédéric DUCHÉ